

CONSEIL d'ECOLE du 6 novembre 2014

Personnes présentes :

Mme BARATAUD Véronique : enseignante et directrice ;
Melle BELIN Julie, Mme BONNAFOUS Céline, Mme MARTINEZ Peggy : enseignantes ;
M RAYNAUD Christophe : enseignant ;
Mmes FERNANDEZ Muriel, GAMOND Aurélie, TETAUD-DEFOULOUNOUX Aurélie :
Représentantes des parents d'élèves;
BREUIL Nicolas, PUYRIGAUD Denis, représentants des parents ;
Mme VETIZOU : adjointe au Maire chargée des affaires scolaires;
Mme GAGNANT : conseillère municipale chargée des affaires scolaires;
MME MICAUD : DDEN ;

Personnes excusées :

M. BUSTREAU : Inspecteur de l'Education Nationale, Limoges 3 ;
M. THALAMY: Maire d'Aureil ;

Début de séance : 17h30

La réunion débute par un tour de table afin de présenter tous les membres.

1 / Elections des représentants des parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre. Une liste de 8 parents a été déposée (4 titulaires et 4 suppléants).

Les parents titulaires

Les parents suppléants :

TETAUD-DEFOULOUNOUX Aurélie

ASMONT Olivier

FERNANDEZ Muriel

SKRZYPEZYK Dominique

PUYRIGAUD Denis

BREUIL Nicolas

GAMOND Aurélie

FOUILLOY-DUTOUR Valérie

Sur 167 inscrits, 107 personnes ont participé à ce vote (6 bulletins nuls : ratures ou absence de signature donc 101 suffrages exprimés). Ce qui représente 64 % de votants.

Le conseil se réunit au moins 3 fois dans l'année. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, c'est surtout un lieu de discussions et de décisions pour toutes questions intéressant la vie de l'école. Ci-dessous quelques sujets pouvant être traités en conseil d'école parmi tant d'autres.

- L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- Les conditions de bonne scolarisation des élèves en situation de handicap ou présentant toute autre difficulté ;
- Les activités périscolaires ;

- La restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- Présentation des sorties et projets pédagogiques, présentation des manuels etc...

2/ Bilan de la rentrée septembre 2014

A ce jour 110 élèves sont inscrits.

-**33 PS/MS** (19 PS +14 MS) : Mme Bonnafous enseignante, accompagnée par Véronique Bériol ATSEM.

- **26 GS/CP** (15 GS + 11 CP) : Mme Martinez accompagnée de Mme Clarisse ATSEM et de Mme Girault Alice AVS pour 2 enfants de la classe.

-**27 CE1/CE2** (14 CE1 +13 CE2) Mme Belin. A noter un départ fin Novembre pour cause de déménagement.

- **24 CM1/CM2** (11 CM1 +13 CM2) Mme Barataud. A noter une nouvelle arrivée avant les vacances de Toussaint.

Alerte incendie : Une alerte incendie a été réalisée sur les deux sites de l'école : le lundi 13/10 pour l'école du haut et le 14/10 à la maternelle.

Remarques suite à ces exercices : Une poignée manque au niveau du portail de la rampe d'accès amenant à l'école maternelle, ce qui crée un embouteillage. Mme Barataud note également qu'il serait utile d'avoir des cornes de brume dans chaque classe de l'école du haut, plus une à la garderie.

Travaux de rentrée : Des baguettes antidérapantes ont été installées sur les marches très glissantes, par temps humide. (Marches reliant les deux cours de récréation). Ceci reste une solution temporaire, précise Mme Vétizou. En effet des études ont été réalisées pour remplacer cet escalier par un autre avec en plus une rampe d'accès, rendant ce passage accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le mobilier de la maternelle a été en grande partie renouvelé. Les jeux pédagogiques en bois, les coins jeux ont été remplacés. Mme Barataud remercie la municipalité pour ces nombreux achats.

3/ Règlement intérieur de l'école

Le règlement est relu article par article. Quelques modifications ont été apportées. Le règlement intérieur modifié de l'école sera très prochainement sur le site de la Mairie.

ART.3 : Les enfants de l'école maternelle sont accueillis dans le hall côté porte d'entrée jusqu'à 8h45 ou 9h15 le mercredi. La porte d'entrée est fermée à clé après ces horaires, une sonnette se trouve près de la porte.

Organisation des APC (Activités pédagogiques complémentaires) :

Les séances d'APC seront proposées le lundi, mardi, jeudi selon les enseignants de 15h45 à 16h30. Les enseignants proposent deux séances hebdomadaires de 45 minutes réparties sur 24 semaines.

ART.7 : SANTE/HYGIENE

Une liste des maladies à éviction obligatoire sera ajoutée au règlement.

4/Coopérative scolaire :

Le solde de la coopérative scolaire était de 4 697.50 euros début septembre.

A ce jour il est de 4 100 euros. Les achats suivants ont été réalisés : abonnements, albums pour les classes, achat de matériel d'électricité, produit pour cuisiner, adhésion OCCE...

L'équipe enseignante souhaite demander une cotisation à la coopérative scolaire. Cette cotisation permet d'aider au financement de sorties scolaires, (notamment du transport en bus qui représente pour chaque sortie une somme conséquente), à l'achat de matériels pédagogiques (jeux, petit matériel de sport, album, abonnement...) goûter offert aux enfants etc.... Cette cotisation n'est pas obligatoire, elle est proposée aux familles et doit rester un acte solidaire et volontaire, exprimant sa solidarité envers les actions menées par l'équipe enseignante.

Le montant demandé sera : 12 euros pour les familles avec 1 enfant et 8 euros par enfant pour les familles avec plusieurs enfants scolarisés.

5/ Projets pédagogiques et sorties :

La compagnie Taiko se déplace à Aureil le lundi 8 décembre. Les enfants assisteront à un spectacle intitulé « le cadeau de Frida ». Ils s'installeront dans la salle de motricité.

Le coût du spectacle : 530 euros pour 110 enfants.

CM1/CM2 : La classe de CM1/CM2 est inscrit au projet « étamine » en collaboration avec l'OCCE.

Ce projet consiste à être soit « auteurs » soit « lecteurs » d'un livre écrit par les élèves. Les cm1/cm2 d'Aureil seront auteurs d'un livre que nous enverrons aux classes inscrites en tant que lecteurs et qui devront choisir le livre gagnant.

Mme Barataud et Mme Belin proposent de partir avec les CE1 CE2 et les CM1 CM2 en classe découverte du 15 juin au 19 juin 2015 dans les Pyrénées, une sortie en lien avec le projet d'école. (Sensibiliser les élèves aux problèmes de l'environnement/ comprendre les interactions entre les êtres vivants et leur environnement/ sensibiliser les élèves à différents types d'environnement).

Une réunion d'information se tiendra très prochainement avec les familles afin de recueillir leur avis.

Informations et questions diverses :

1/Un spectacle de Noël aura lieu le vendredi 19 décembre à 18h30.

2/Une semaine du goût autour de Noël sera organisée à la cantine la dernière semaine avant les vacances. Les enseignantes pourront également se joindre à ce projet respectivement dans leur classe.

3/Association des parents d'élèves :

Actuellement, l'association des parents d'élèves ainsi que les parents d'élèves élus organisent des actions ou des manifestations dont les bénéfices servent à aider les actions menées par l'école. L'association des parents d'élèves souhaite renouveler ses membres et a besoin du soutien de tous les parents afin de continuer à organiser à elle seule toutes ses actions Vous serez prochainement conviés à une réunion d'information expliquant le rôle de l'association des parents d'élèves et le rôle des parents d'élèves élus bien distinct. Tous les parents qui souhaitent s'associer ou qui voudraient avoir des explications seront les bien venus.

4/ La cantine : Ci-dessous des questions qui ont été soulevées par les parents élus présents :

- Est-il judicieux de poser sur la table les plats et de laisser se servir seuls les enfants ?

Réponse apportée par Mme Vétizou : Les employés présents à la cantine servent les maternelles. En raison du nombre élevé d'enfants, il n'est pas possible de servir les plus grands. Mais il ne semble pas y avoir de problème au niveau des portions pris par chacun, tous les enfants ont une part même ceux qui se servent en dernier.

- Est-il envisagé de servir plus de bio à la cantine ?

Réponse apportée par Mme Vétizou : Des produits bio sont déjà au menu. Les autres produits sont des produits de qualité. Il n'y a pas actuellement de fournisseurs de produits bio capables de fournir la cantine en quantité suffisante sur l'année.

La réunion sur termine sur une discussion autour des équipements sportifs qu'il pourrait y avoir dans la cour du haut, sur l'utilité ou non de conserver la structure en l'état.

La municipalité est consciente du manque de structure sportive dans la commune mais ne peut apporter de solution immédiate, des projets sont en cours de réflexion. De plus la priorité de la municipalité serait de pouvoir avoir un véritable restaurant scolaire et un espace pour l'ALSH bien à lui.

La séance prend fin à 19h40.

La directrice de l'école

Mme Barataud